

## Le bureau des Archers de Castelsarrasin vous informe :

### Communiqué de la FFTA aux clubs.

- Tous les chpts de France sont annulés pour 2020.
- Aucune compétition autorisée jusqu'à fin Août
- Possibilité de reprendre dans les clubs à partir du 11 mai (sera confirmé le 7 mai par le gouvernement), mais cela ne sera possible que si les mairies et préfecture en donne leur accord.

Toutefois, la reprise, si elle est possible, sera soumise à des conditions très strictes :

- uniquement en extérieur
- 10 personnes maximum sur le terrain (encadrant compris)
- 1 seule personne par cible avec une zone minimum (aire de sécurité) de 4 m<sup>2</sup> par archer
- réservation obligatoire du créneau horaire
- les archers devront arriver moins d'un quart d'heure avant leur créneau et devront rester juste le temps de ranger leur matériel en fin de créneau (pas plus de 15 minutes)
- au moins 15 minutes de libre entre 2 groupes d'archers (temps de nettoyage des installations)
- nettoyage des installations avant et après chaque créneau
- du gel hydro alcoolique (ou savon et eau) devra être à disposition
- certainement changement de blason à chaque archer

Pour la rentrée de septembre, il faut encore attendre, mais on s'achemine (si les gymnases rouvrent) vers les mêmes règles que pour l'extérieur (pas plus de 10 personnes dans la salle..... et tout le reste.

Comme vous avez pu le lire, pour nous cela va être difficile d'organiser un entraînement pour nos archers (jeunes et adultes), d'autant plus que nos entraîneurs et aides entraîneurs sont des personnes à risques (âge ou/et problèmes de santé). Ainsi que l'organisation extérieure, la promiscuité étant trop importante sur notre terrain extérieur, ainsi que les cibles que nous ne pouvons pas déplacer comme nous le souhaitons.

Je vous propose donc, de suivre, les [vidéos FFTA](#) que nous relayons également sur notre site et pour ceux qui le peuvent de s'équiper ou fabriquer une cible.

Vous pouvez garder un bon entraînement en tirant même à 5m de distance. Le but est de garder votre technique que vous ont apprise vos entraîneurs.

Si vous avez des questions, postez les sur : [arc.castelsarrasin@gmail.com](mailto:arc.castelsarrasin@gmail.com).

Un de nos entraîneurs ou membre du bureau, pourra vous répondre.

### **Donc, par décision du bureau :**

Les terrains de tir extérieur (coté chalet et 3D) sont interdits à tout entraînements Adultes et jeunes jusqu'à décision ministérielle de reprise.